Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 51 (1980)

Heft: 6: Les cadrans solaires du Jura

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de cette hausse dans le taux annuel d'augmentation accusé par l'indice général (4,1 %) atteint 1,0 point de pour-cent. Par ailleurs, on a constaté des augmentations de prix des combustibles solides et des relèvements de tarifs de quelques centrales électriques.

Le mouvement ascendant de l'indice du groupe transports et communications résulte en premier lieu de prix plus élevés pour l'essence qui ont dépassé de 2,1 % le niveau précédent et de 13,8 % celui auquel ils s'inscrivaient l'année précédente à pareille époque. Ils ont contribué à la hausse de l'indice général à raison de moins de 0,1 % par rapport au mois précédent et de 0,4 % point de pour-cent par rapport au même mois de l'année précédente. En outre des prix plus élevés pour les automobiles d'occasion et les relèvements de tarifs de services d'entretien des voitures de tourisme se sont aussi fait sentir. Par ailleurs, les prix de l'huile pour moteurs et des pneus ont légèrement augmenté.

Des relèvements de tarifs hospitaliers et de tarifs de prestations médicales dans différents cantons ont été les causes décisives de la progression accusée par l'indice du groupe santé et soins personnels.

Si l'on prend ensemble les modifications accusées par les prix du mazout et de l'essence, on constate qu'elles ont contribué à raison d'un peu plus de 0,1 % à la progression de l'indice total par rapport au mois précédent (+ 0,5 %); d'une année à l'autre, la part du renchérissement du mazout et de l'essence à la hausse de l'indice suisse des prix à la consommation (+4,1 %), atteint 1,4 point de pour-cent. Sans ces augmentations des prix du mazout et de l'essence, l'indice suisse des prix à la consommation aurait progressé de 0,4 % au lieu de 0,5 %, en avril 1980, et son niveau dépasserait de 2,7 % au lieu de 4,1 % le niveau qui était le sien une année auparavant.

En raccordant à la nouvelle série d'indices l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois d'avril 1980, un indice de 181,3 points.

Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 344 2740 Moutier 1, @ 032 93 41 51

Rédacteur responsable : Frédéric Savoye, Saint-Imier

Secrétaire: Teresina Hagmann

Abonnement annuel: Fr. 25.— Prix du numéro: Fr. 2,50 Caisse: CCP 25-2086

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président: Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier

@ bureau 032 93 41 51 privé 039 41 31 08

Secrétaire: Teresina Hagmann

© 032 93 41 51

Membres: Rémy Berdat, 2740 Moutier

© 038 51 51 75 privé 032 93 21 54 Jean Jobé, 2900 Porrentruy, © 066 66 17 77

Marcel Houlmann, 2515 Prêles

@ bureau 038 51 31 21 privé 032 85 21 96